

M. McCullough (Moose-Mountain): Je voudrais, maintenant, monsieur l'Orateur, poser une autre question complémentaire. J'ai sous les yeux un reçu...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. McCullough (Moose-Mountain): ... daté du 3 janvier qui indique un prix de \$18.85...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il poser sa question complémentaire?

M. McCullough (Moose-Mountain): Oui. Je demanderai au ministre s'il sait que, sur le marché de Winnipeg, on paye le porc de la catégorie A \$18.85?

Le très hon. M. Gardiner: Je suis tout à fait convaincu qu'on n'a pas payé ce prix.

DÉFENSE NATIONALE

DEMANDE VISANT L'EXPANSION DU SERVICE DE SECOURS AIR-MER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. R. Pearkes (Esquimalt-Saanich): Puis-je demander au ministre des Transports si, à la suite des naufrages survenus récemment sur la côte occidentale, il se propose d'accroître le service actuel de secours air-mer en affectant à cette tâche des hélicoptères?

L'hon. George C. Marler (ministre des Transports): Je crois que la question devrait être posée à mon collègue le ministre de la Défense nationale. C'est en effet de son ministère que relève le service aérien de recherches et de secours en Colombie-Britannique.

M. Pearkes: Puis-je poser au ministre de la Défense nationale la question que je viens de poser au ministre des Transports?

L'hon. R. O. Campney (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà pris note de la question de l'honorable député. Cependant, il n'est pas aussi simple d'affecter un hélicoptère à une tâche quelconque que de poser une question et d'y répondre.

LES INVALIDES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES MODIFICATIONS POSSIBLES AU COURS DE LA PRÉSENTE SESSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. F. S. Zaplitny (Dauphin): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Considérant qu'il n'a été fait dans le discours du trône aucune mention de projets de modifications à la loi sur les invali-

[Le très hon. M. Gardiner.]

des, le ministre consentirait-il à préciser s'il a l'intention de recommander des modifications à cette loi au cours de la présente session?

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, ce serait, de ma part, manquer gravement à la reconnaissance que de ne pas manifester sur-le-champ combien j'ai été flatté par l'hommage que vient de me rendre notre ami. Je ne doute pas que le superlatif me convienne dans la plupart des cas, et j'espère bien que je ne manque jamais à l'honorabilité, mais je n'ai pas droit à la désignation que comportent ces deux mots.

La question posée par notre ami fera l'objet d'une étude très attentive de la part d'un groupe d'administrateurs des indemnités d'invalidité nommés respectivement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

LES AVEUGLES

INTERPELLATION AU SUJET DU VERSEMENT DE PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Quelle suite le Gouvernement va-t-il donner à la demande des associations d'aveugles du Canada tendant à l'obtention d'une prestation supplémentaire pour les personnes atteintes de cécité afin de leur permettre de défrayer les dépenses spéciales qu'elles doivent engager du fait de leur infirmité?

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je répondrai au député que le Gouvernement étudie évidemment toutes les observations de cette nature avec le plus grand soin.

LES TEMPÊTES

PROVINCES MARITIMES—RÉTABLISSEMENT DES COMMUNICATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George C. Marler (ministre des Transports): Hier, l'honorable représentant de Queens a demandé jusqu'à quel point on a pu rétablir les communications télégraphiques dans les provinces Maritimes.

La direction du National-Canadien m'informe que des équipes supplémentaires ont été affectées à la région et que les travaux de remise en état se poursuivent nuit et jour. Le National-Canadien espère que dès demain la situation sera à peu près normale.